ZBAMB2011T
Antenne du désactivateur, à monter sur le comptoir

ZBAMB2011F
Antenne du désactivateur, à encastrer

Le désactivateur Value Pad Sensormatic permet de désactiver les étiquettes EAS AM actives à 10,2 cm (quatre pouces) au-dessus de la surface de la tablette, garantissant un processus fiable et extrêmement fluide, tout en accélérant le débit du point de vente. Cet appareil utilise un processus de détection et désactivation en deux étapes. Les indicateurs d'état intégrés émettent des notifications visuelles et sonores lorsque des étiquettes actives sont effectivement détectées et désactivées.

En outre, le désactivateur agit comme un appareil de double contrôle lorsqu'un vendeur n'est pas certain que l'étiquette a été désactivée. Le clavier intégré permet aux vendeurs de contrôler le volume et le son du désactivateur afin de pouvoir le distinguer plus facilement d'un autre appareil du point de vente. Le clavier permet également de lancer le mode d'économie d'énergie pour éviter les vols en désactivant l'appareil.

Grâce à une variété d'options d'installation disponibles (montage sur le comptoir, à la verticale ou encastré), un design soigné et un faible encombrement, il permet d'utiliser de façon optimale l'espace du comptoir. Le modèle Value Pad est alimenté par une prise électrique ordinaire et ne nécessite pas de contrôleur distinct. Le désactivateur peut être intégré à la plateforme Sensormatic Shrink Management as a Service, qui offre aux commerçants des fonctions de gestion des dispositifs et des outils d'analyse prédictive visant à réduire la démarque inconnue, à optimiser la gestion du personnel et à augmenter les ventes.

Avantages pour le commerçant

- La fonctionnalité de scannage ne désactive que les étiquettes comportant un code-barres valide.
- Son format permet d'utiliser de façon optimale l'espace du point de vente.
- L'option de connectivité EAS permet de générer des informations opérationnelles afin d'identifier et de corriger rapidement les problèmes de performances.
- Des indicateurs sonores et visuels intégrés signalent immédiatement les étiquettes actives qui ont été détectées et désactivées.

Codes produit

ZBAMB2011T
- Antenne du désactivateur, matériel de montage sur le comptoir et cordon d'alimentation

ZBAMB2011F
- Antenne du désactivateur, support de montage encastré et cordon d'alimentation

ZBAMB2011
- Antenne du désactivateur seule

ZBAMB1101
- Antenne du désactivateur (sans clavier), alimentation et cordon d'alimentation

ZBAMB2011U
- Support de montage sous le comptoir

ZBFM-B1
- Support de montage encastré

ZPCM-B5
- Support de montage vertical sur comptoir

ZPCM-B6
- Support de montage sur un côté du comptoir

Produits compatibles

- Toutes les étiquettes souples EAS AM Sensormatic
- Wireless Device Manager (WDM)
- Wireless Module
- Shrink Management as a Service
- Module d'alarme à distance de désactivation

Spécifications

Longueur	21 cm (8,3 po)
Largeur	16 cm (6,3 po)
Hauteur	4 cm (1,6 po)
Poids	0,95 kg (2,1 lb)
Longueur du cordon d'alimentation	170 cm (5,5 ft)
Poids de l'alimentation	0,28 kg (0,6 lb)

Copyright © 2021 Johnson Controls.
Tous droits réservés. SENSORMATIC SOLUTIONS et les noms de produits mentionnés dans ce document sont des marques et/ou des marques déposées. Toute utilisation non autorisée de ces marques est strictement interdite.

Caractéristiques électriques

Désactivateur
Tension d'entrée ..... 18 V c.c., 1,7 A
Alimentation électrique distincte
Tension d'entrée .....100 à 240 V c.a., 50/60 Hz
Courant de secteur c.a.....1 Arm (max.)
Tension de sortie .....18 V c.c., 1,7 A classe 2
Source d'alimentation limitée certifiée

Contraintes environnementales

Température de fonctionnement
0 °C à 35 °C (32 °F à 95 °F)
Boîtier
0 à 90 %, sans condensation

Déclarations

CEM
47 CFR section 15
RSS 210
EN 300330
EN 301489

Sécurité (deuxième édition)
UL 60950-1
CSA C22.2.60950-1
EN 60950-1

EMF
EN 50364

CE Ce produit est conforme à la directive RoHS 2011/65/UE, à la directive 2015/863/UE et à la réglementation REACH telle que définie dans le règlement CE n° 1907/2006, ainsi qu'aux modifications ultérieures de ces dispositions.